



16ème législature

Question N° : 15158	De M. Olivier Serva (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Guadeloupe)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >Intégration régionale de la Guadeloupe dans le bassin caribéen	Analyse > Intégration régionale de la Guadeloupe dans le bassin caribéen.
Question publiée au JO le : 13/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Olivier Serva interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les activités menées par l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane et par l'instance de concertation des politiques de coopération régionale dans la même zone. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans le maintien des liens entre la Guadeloupe et ses partenaires caribéens. M. le député souhaiterait donc connaître la feuille de route de son Excellence et de l'instance susmentionnée. Par ailleurs, dans le cadre de cette coopération régionale, la Guadeloupe a déposé sa candidature pour adhérer à la CARICOM. Elle compte depuis septembre 2023 la Martinique comme membre associé. Depuis 2012, la Guadeloupe a quant à elle manifesté son intérêt à obtenir le statut de membre associé. Par cette démarche, elle démontre son engagement dans le renforcement de ses liens avec ses voisins. En unissant ses forces avec les autres États membres de la CARICOM, elle sera mieux équipée pour faire face aux défis spécifiques à la zone. Concrètement, la Guadeloupe pourra appréhender de façon plus complète les problèmes liés à l'environnement comme avec l'invasion des sargasses. De plus, elle aura des alliés avec qui lutter contre les trafics qui touchent la zone. Ce sera également un moyen de prendre place dans le marché commun des États de la Caraïbe et de dynamiser son économie. Les échanges avec ses voisins seront globalement facilités. En somme, ce statut permettra à la Guadeloupe de participer aux réunions, de proposer des programmes et de bénéficier de diverses initiatives mises en place. C'est pourquoi il l'interroge sur l'avancée du processus d'intégration de la Guadeloupe à la CARICOM.